

## ADMINISTRATION GENERALE

### ACQUISITION DE MATERIEL DE PROPRIETE LANCEMENT D'UN NOUVEAU MARCHE POUR L'ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée pour l'acquisition de matériels de propriété conformément à la délibération n°3008 du 4 avril 2019.

Or suite à l'ouverture des plis, la Commission d'Appels d'Offres qui s'est réunie le 13 juin dernier, a choisi de déclarer le lot n°2 concernant une balayeuse sans suite pour motif d'intérêt général car l'offre reçue de la Société EasyVoirie dépassait le crédit budgétaire fixé à 160 000 € HT.

Lors de sa séance du 13 juin 2019 à 18 h 30, le Comité Syndical avait décidé de suivre l'avis de la CAO et avait proposé de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert pour le lot 2, conformément aux articles L.2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique.

C'est pourquoi, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à lancer une nouvelle consultation pour l'acquisition d'une balayeuse dont le montant estimatif est fixé à 200 000 € HT.


Le Comité Syndical,


- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et autorise le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'une balayeuse,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet  
Et publié le **08 OCT. 2019**

Fait à Dunkerque, le 3 octobre 2019  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,

  
Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

## EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du  
Comité Syndical  
Du Syndicat Intercommunal des  
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 septembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 3 octobre 2019 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

### ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN - Patrice BERTELOOT – Catherine VERLYNDE.

Suppléants :

### ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS a donné pouvoir à Thierry WALLYN - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE - Grégory EVRARD.

### ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants : Régis VANDAMME